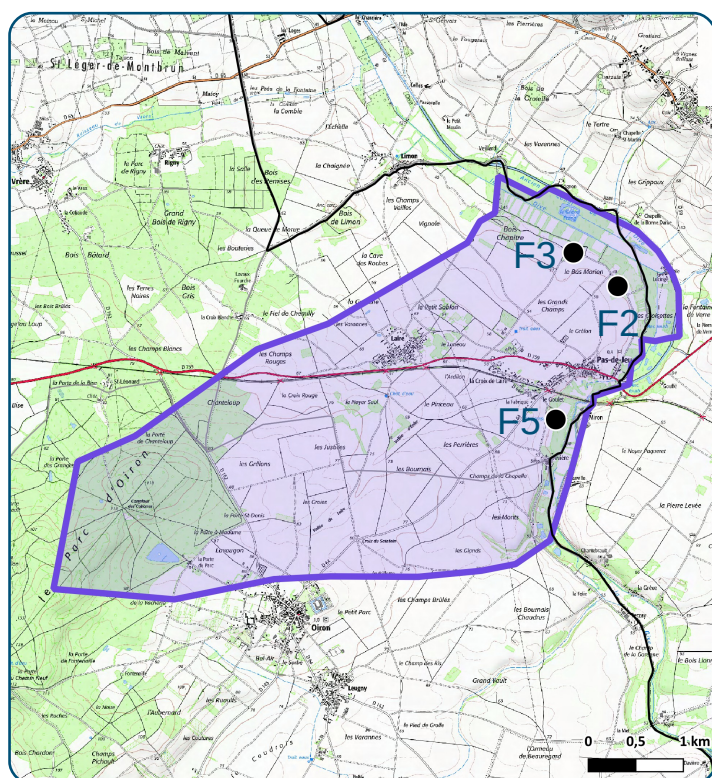


► LE PROGRAMME RE-SOURCES RÉGIONAL ET LE CONTRAT LOCAL 2023 - 2025

Le programme Re-Sources concerne l'ensemble de la Nouvelle-Aquitaine, avec un enjeu fondamental : assurer durablement la production d'eau potable pour les habitants de la Région. Ainsi, ce programme vise la reconquête de la qualité de la ressource en eau, pour une eau naturellement potable, via des changements de pratiques durables impliquant l'ensemble des acteurs du territoire. La mise en place de cette démarche est centrée sur les captages stratégiques classés prioritaires.

Les trois captages de Pas-de-Jeu faisant partie de ces ressources stratégiques, le Syndicat d'Eau du Val du Thouet (SEVT) anime, sur ce territoire, la programme Re-Sources, via un contrat territorial actuellement défini pour la période 2023-2025.

► L'AIRE D'ALIMENTATION DES CAPTAGES DE PAS-DE-JEU











► LE FONCTIONNEMENT HYDROGÉOLOGIQUE

L'Aire d'Alimentation des Captages (AAC) est localisée sur des terrains d'âge Jurassique moyen et supérieur (Bathonien et Callovien) de la bordure sud-ouest du Bassin Parisien. Les forages sont implantés sur des alluvions de la Dive, et exploitent des calcaires karstifiés du Dogger, siège d'une nappe à surface libre, alimentée par les pluies efficaces, et drainées par la Dive. Cette nappe repose sur l'écran imperméable des marnes du Toarcien.

La nappe du Dogger s'écoule du sud-ouest vers le nord-est, en direction de la Dive, qu'elle alimente latéralement.

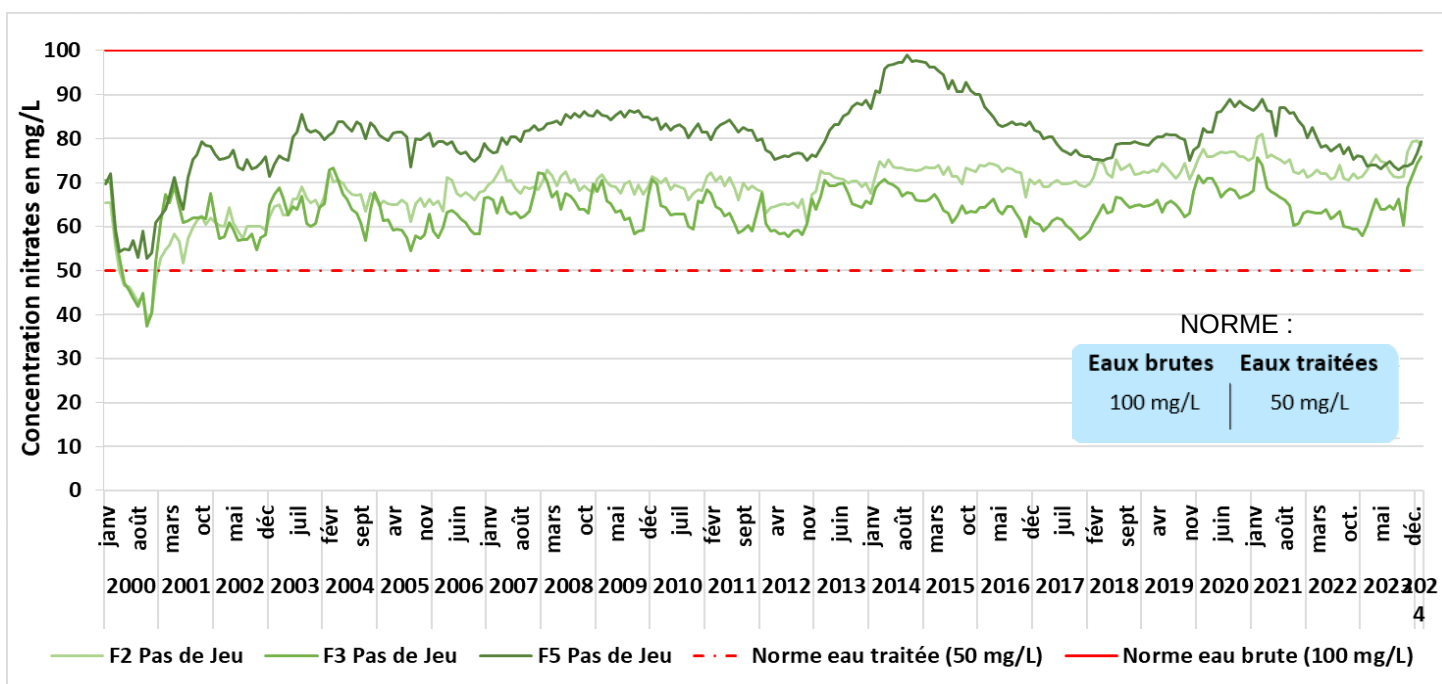
Par ailleurs, les sols développés sur ces calcaires sont très peu épais, et leur bonne porosité, ainsi qu'une fissuration des calcaires sous-jacents entraînent une infiltration rapide des eaux pluviales, et des éventuelles pollutions présentes en surface. La vulnérabilité de la nappe vis-à-vis des pollutions est donc importante.

-  Superficie du territoire : 1 600 ha
-  Surface Agricole Utile (SAU) : 1 060 ha (2021)
-  29 exploitations concernées (2021)
-  Grandes cultures (céréales et oléo-protéagineux)

-  Collectivité porteuse du Contrat Territorial : SEVT
-  Ressource : nappe libre des calcaires du Dogger
-  Quantité d'eau prélevée : 631 700 m³ (2023)
-  Alimentation de 15 communes : 24 705 habitants (2021)

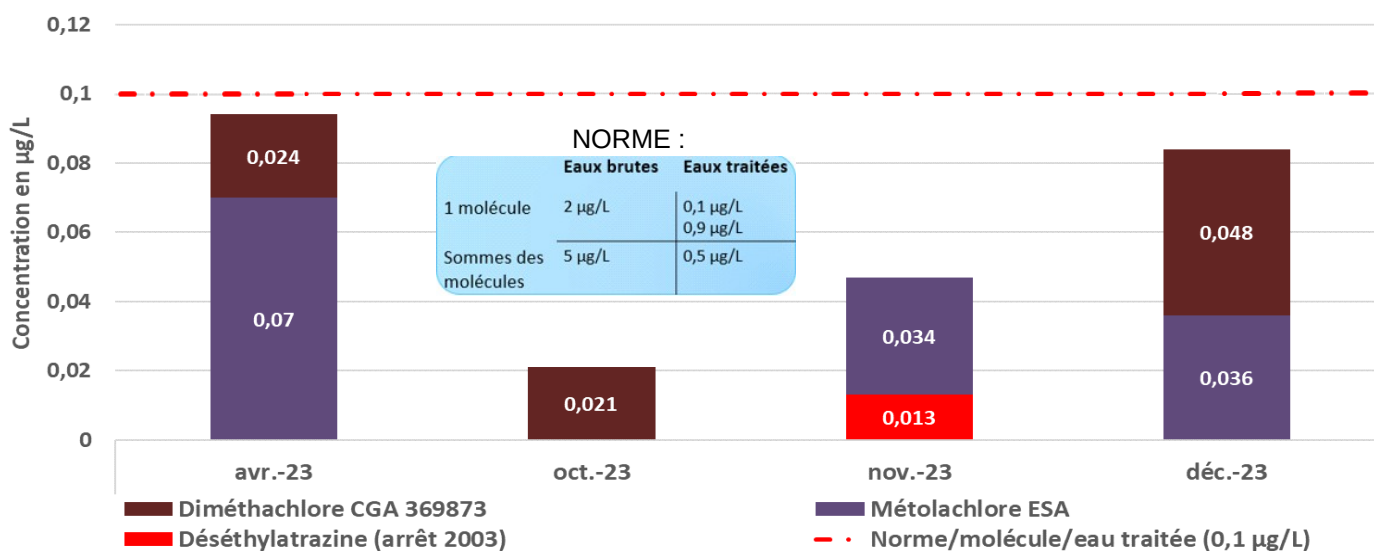
QUALITÉ DES EAUX BRUTES DES CAPTAGES DE PAS-DE-JEU

ÉVOLUTION DES CONCENTRATIONS EN NITRATES DEPUIS 2000 (EAU BRUTE)



Bien qu'au-dessus de la norme de potabilité, les concentrations des trois forages de l'AAC de Pas-de-Jeu sont relativement stables depuis 2001. Ainsi, mis à part l'augmentation approchant les 100 mg/L de nitrates en 2014/2015 pour le forage F5, les concentrations se situent globalement entre 60 et 80 mg/L pour les 3 forages.

ÉVOLUTION DES CONCENTRATIONS EN MOLÉCULES PHYTOSANITAIRES EN 2023 (EAU BRUTE)



Le graphique ci-dessus montre la présence de 3 molécules phytosanitaires au forage F3 de Pas-de-Jeu, toutes à des concentrations inférieures à la norme de potabilité après traitement (0,1 µg/L). Ces molécules sont le « diméthachlore CGA 369873 », un métabolite issu d'un herbicide utilisé sur colza, le « métolachlore ESA », métabolite d'herbicides utilisés principalement sur cultures de maïs, et tournesol, et le « déséthylatrazine », métabolite issu d'un herbicide utilisé sur maïs, par ailleurs interdit depuis 2003.

Pour toutes demandes d'informations, vous pouvez contacter :



Service Environnement,
05 49 66 01 06
clovis.mouchel@sevt79.fr

Le Programme Re-Resources est financé par :

Financé par



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine

